

Communiqué de presse

Pendant la semaine de relâche, apportez votre contribution : arrêtez l'augmentation

29 mars 2021 - Pour diffusion immédiate

Alors que la fête de Pâque et la semaine de relâche approchent, les médecins-hygiénistes du Nord demandent à tous les résidents de la région de prévenir une autre augmentation du nombre de cas de COVID-19.

Dans bien des parties du Nord de l'Ontario, les taux d'infection au virus de la COVID-19 ont été parmi les plus élevés qui ont été enregistrés depuis le début de la pandémie. L'activité relative à la COVID-19 augmente encore à l'échelle provinciale, et la propagation rapide des variants préoccupants du virus entraîne des éclosions agressives et parfois, une maladie plus grave, même chez les plus jeunes.

Nous savons que depuis plus d'un an, tout le monde a fait d'énormes sacrifices. Mais il y a de l'espoir, à mesure que d'autres doses deviennent accessibles, de semaine en semaine. En ce moment même, cependant, la grande majorité de nos citoyens n'a pas encore été vaccinée. Autrement dit, nous devons tous encore éviter les activités risquées comme les rassemblements et les voyages.

Afin de protéger les plus vulnérables d'entre nous, et d'empêcher l'augmentation des cas de surcharger nos hôpitaux et nos travailleurs de la santé en première ligne, nous demandons à chaque habitant du Nord de l'Ontario d'apporter sa contribution pour que nos familles et nos communautés demeurent en sécurité. De plus, nous demandons à tout le monde de le faire dans l'esprit de gentillesse et de persévérance qui a joué un rôle si formidable et essentiel dans l'intervention de nos communautés nordiques contre la pandémie.

Les trois principales mesures pour les familles et les ménages

1. Restez à deux mètres de distance des personnes qui ne vivent pas avec vous.

- Garder le contact est important pour le bien-être. Les moyens les plus sécuritaires pour y arriver sont le téléphone et Internet.
- Il est moins risqué d'être en plein air que de se trouver à l'intérieur. Et tout le monde devrait encore rester à deux mètres de distance des autres.
- Les espaces intérieurs fermés sont risqués. Restez-y peu de temps, et gardez votre masque et vos distances en tout temps. Au palier gris - confinement, il est illégal de se retrouver à l'intérieur avec des gens qui ne vivent pas avec soi.
- Évitez les rassemblements, les repas ou le covoiturage avec des personnes qui ne vivent pas sous votre toit. Ce sont là des voies par lesquelles la COVID-19 se propage d'une famille à l'autre. Une personne atteinte peut répandre le virus 48 heures avant même de se sentir malade.

2. Vous présentez des symptômes ? Allez immédiatement passer un test de dépistage, et jusqu'à ce que vous ayez obtenu le résultat, vous et les personnes avec qui vous vivez devez rester à votre domicile.

- Étant donné que les variants se répandent avec tant d'agressivité, quand un membre du ménage est malade, tous les autres doivent rester à la maison jusqu'à ce que le résultat du test soit connu.
- La COVID-19 peut causer des symptômes légers, même un écoulement nasal. Seul un test permet de confirmer l'infection.
- Évitez d'aller au travail ou à l'école, ou encore de rendre visite à quelqu'un si vous présentez des symptômes.

3. Évitez de vous déplacer pour des raisons non essentielles ou de recevoir des visiteurs, en particulier en provenance de zones de couleur différente.

- Reportez les voyages non essentiels pour éviter tout risque d'exposition.
- Dans le cas des voyages essentiels, comme pour le travail ou des soins médicaux, faites preuve de prévoyance. Autant que possible, logez-vous dans un lieu d'hébergement avec chambre et salle de bains distinctes. Portez un masque et restez à distance des autres en tout temps.
- Si vous étudiez à un collège ou une université et que vous rentrez chez vous, faites preuve de prévoyance. Évitez les contacts étroits et risqués 14 jours avant votre départ. En cas de maladie, reportez ce dernier. Si vous devez vous mettre en quarantaine ou vous isoler en raison d'une exposition ou d'une maladie, prévoyez un espace sécuritaire à cette fin, idéalement avec chambre et salle de bains distinctes.

Les trois principaux conseils sur la prévention des éclosions pour les entreprises locales

1. Suivez les règlements en vigueur dans votre zone et assurez-vous que les contacts soient le plus réduits possible.

- Autant que possible, faites en sorte que les interactions avec la clientèle se fassent sans contacts et travaillez depuis votre domicile en mode virtuel.
- Utilisez un ÉPI (masque médical + écran facial ou protection oculaire) et portez le masque de manière convenable pour qu'il couvre votre nez, votre bouche et votre menton lorsque vous servez des clients sans masque à moins de deux mètres de distance. Les restaurants, les bars, les centres de conditionnement physique et les établissements de services personnels comme les salons de coiffure sont tous des endroits courants où les clients ne sont pas masqués lorsqu'ils se font servir.

2. Maintenez votre garde, même en pause : gardez vos distances et votre masque dans les salles de pause, les zones réservées au personnel et en covoiturage.

- Étant donné que les collègues de travail sont familiers les uns aux autres, il leur est facile de baisser la garde pendant les pauses. Bien des éclosions en milieu de travail se sont produites au moment où des personnes mangeaient ensemble ou parce qu'elles retiraient leur masque et oublièrent de garder leurs distances pendant les pauses ou en covoiturage.

3. Soumettez tout le monde à un dépistage, chaque jour.

- Le dépistage quotidien des symptômes permet de rappeler aux personnes malades de rester chez elles, qu'elles soient clientes ou employées.
- Autant que possible, dotez-vous de politiques favorables aux congés de maladie.

-30-

Communications avec les médias :

Ryan Peters

Gestionnaire de communication

705-647-4305, poste 2250

petersr@timiskaminghu.com